



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS DU GABON



PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
ET DE LA COMPETITIVITE

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

FINANCEMENT BIRD

Identification : P129267

Prêt N° : 8341-GA

No. de référence : AMI/05-2018/ UCP

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT « SPECIALISTE EN COMMUNICATION » POUR LE PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA COMPETITIVITE (PPIC)

Le 13 avril 2014, le Gouvernement de la République Gabonaise a contracté un prêt auprès de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du **Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC)**.

Ce projet accompagne les efforts d'émergence économique du Gouvernement de la République Gabonaise et comprend trois (3) composantes techniques : (i) Développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) Appui au développement des entreprises, et (iii) Coordination, mise en œuvre et dialogue public-privé. Il est mis en œuvre à travers un Comité de Pilotage institué qui comprenant une Unité de Coordination de Projet (UCP) et placée sous la tutelle du Ministère en charge de la Promotion des Investissements.

Dans le cadre de l'appropriation, la compréhension, valorisation du travail du projet ainsi que la vulgarisation de ses résultats, le Ministère porteur de ce projet a identifié la nécessité d'établir une stratégie et un plan de communication adéquats.

A cet effet, il est envisagé le recrutement d'un consultant/expert en communication pour conduire la mission d'élaboration d'une stratégie, d'un plan de communication pour le projet et assister techniquement sa mise en application. Le présent avis s'inscrit dans cadre du processus de recrutement dudit consultant.

I. OBJECTIFS DE LA MISSION

Le/la spécialiste en communication travaillera sous l'autorité du Coordonnateur de l'UCP-PPIC et en étroite collaboration avec les bénéficiaires du projet. Sa mission consistera à :

- Concevoir et faire valider la stratégie de communication du PPIC ;
- Évaluer les coûts et frais liés à la stratégie de communication et sa mise en œuvre par l'UCP ;
- Élaborer un Plan d'action pour soutenir sa mise en œuvre et, assister l'Unité de Coordination et les différents bénéficiaires du PPIC dans l'exécution de ce plan d'actions ;
- Assurer la visibilité des progrès réalisés en lien avec les objectifs fixés ;
- Documenter et vulgariser les activités menées et notamment les résultats à fort impact du projet ;
- Aider à la conception et la réalisation des supports de communication du projet.
- Superviser la rédaction et la production de documents de communication (journaux, brochures d'information, site web, communiqués de presse, etc.), en fonction de leurs objectifs et des cibles ;

II. RESULTATS ATTENDUS/ROLE ET RESPONSABILITES

Le consultant spécialiste en communication sera appelé à :

- **Élaborer et assister la mise en œuvre d'une Stratégie de communication** pour promouvoir le projet « PPIC ». La Stratégie devra tenir compte, entre autres : (i) des différents groupes cibles du projet et leurs besoins en communication ; (ii) des messages clés spécifiques à transmettre à chacun de ces groupes concernant les aspects du projet qui les concernent ; et (iii) des canaux appropriés pour les atteindre (y compris le web et les médias sociaux).
- **Développer un Plan de communication** pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de communication. Ce plan devra détailler (entre autres) les activités spécifiques à exécuter, leurs coûts, le calendrier de leur mise en œuvre, et les principaux acteurs qui seront impliqués.
- **Concevoir des outils et produits de communication** appropriés (plateformes collaboratives, réseaux sociaux, dépliants, prospectus, annonces, rédaction de discours, les fiches techniques, les affiches, etc.) pour accompagner les activités de communication retenues ;
- **Organiser et coordonner les activités de communication**, telles que les conférences de presse, les ateliers, les rencontres thématiques, etc., élaborer le compte-rendu sur ces activités pour l'information ;
- Établir et maintenir une bonne relation avec la presse, la société civile, et d'autres

groupes d'acteurs pour assurer une image positive et objective du Projet auprès du grand public ;

- **Suivre les productions média (articles de presse, etc.)** sur le « PPIC » pour informer l'équipe du Projet et le Ministère sur la perception autour des actions du Projet, les aviser de toute action à entreprendre pour anticiper tout risque de mauvaise perception et/ou corriger celles-ci ;

- **Fournir une expertise et des conseils techniques en communication** à l'équipe du Projet dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ;

- **Être disponible** pour accomplir toute tâche susceptible de contribuer à assurer une bonne communication autour du « PPIC ».

III. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Le PPIC invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services (à travers une lettre de motivation, CV et copies des diplômes).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être titulaire d'un diplôme (Bac+4) en communication, journalisme ou équivalent ; et
- Disposer d'une expérience d'au moins trois (3) ans en accompagnement dans la définition de stratégie et appui technique (accompagnement à la mise en œuvre).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.ppicgabon@gmail.com/ mbongofabrice@outlook.com

Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT « SPECIALISTE EN COMMUNICATION » POUR LE PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA COMPETITIVITE (PPIC)** ».

Les manifestations d'intérêt écrites en français en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard **le 21 septembre 2018**.

Projet : Unité de Coordination du PPIC

Adresse : Avenue Gorges DAMAS ALEKA,

Quartier Glass / Michèle Marine, 276 - Résidence Waterloo

BP. : 3403 Libreville/ Gabon

Tel : (+241) 01 76 39 11/12

Mob. : (+241) 04 12 45 45

E-mail : ucp.ppicgabon@gmail.com